



chute Physique du a un manque d entretien de la voirie dans un centre de loisir

Par **Benito 113**, le **28/04/2023** à **15:56**

Bonjour, Suite a une visite au xxxxx en Novembre 2022. mon epouse pietonne a perdu l equilibre en se rangeant sur le bas cote des routes bitumees du parc, pour laisser passer les velos qui circulent sur la meme voie que les pietons et les voitures electriques. A ce moment precios le chemin n etait pas eclaire, et elle a perdu l equilibre , le bas cote de la route n etant pas equilibre avec le terre plein laterale du chemin , une difference de 4 cm a cet endroit ainsique des fissures dans la route sont les causes de sa chute

Resultat une plaie au genouz necessitant une visite aux urgences, un rappatriement en avion et une perte du sejour ainsi que des degats estetiques au genoux laissant une grosse cicatrice

Xxxxxx se lave les mains, ayant passe a leur assurance qui refute les elements fournis arguant que dans le cas d une obligation de moyen qui leur incombe dans l obligation de securite la charge de la preuve de l accident leur incombant n a pas ete apporte et refuse toute forme d indemnisation

Au plasir de vous lire.

Par **youris**, le **28/04/2023** à **18:03**

bonjour,

il ne vous reste qu'à consulter un avocat spécialisé en droit des assurances.

il vous faudra démontrer que la différence de niveau de 4 cm est anormale et a été la cause de la chute.

salutations

Par **Visiteur**, le **28/04/2023** à **20:00**

BONSOIR

Il existe plusieurs associations d'aide aux victimes, vous les trouverez aisément avec votre

moteur de recherche.